

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT NDF (TEAMS)

Procès-verbal

15 avril 2021

Présents : Claudine St-Amour, Jessica Guilbert, Hadji Hamidou, Annick Bélisle, Line Bellerose, Cathy Patenaude, Karine Brunet-Laniel, Catherine Brunet, Caya Andy, Kingsada Phraxayavong, Pilar Gomez-Mingote

Absents: Laurence Bergeron, Tascha Kaufling, Chanel Côté, Manon Gélinas,

ACCUEIL

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - *Proposé par Catherine Brunet, Secondé par Hadji Hamidou*
3. Lecture et adoption du PV de la réunion précédente
 - *Ajout demandé par Madame Bellerose : Ajouter la signification de ARASS (Arrêter, Rappeler, Aider, Sécuriser et Suivre)*
 - *Proposé par Claudine St-Amour et secondé par Hadji Hamidou*
4. Suivi aux procès-verbaux s'il y a lieu
 - *(test co2). Les membres se questionnent sur les mesures de Co2 qui ont été prises par le CSDM et soulèvent certaines inquiétudes en lien avec les articles qui ont paru dans le devoir quant à la qualité et la méthodologie des tests effectués. Le CÉ souhaite savoir si de futures mesures de CO2 seront faites à l'École Notre-Dame du Foyer et avoir des précisions sur la méthodologie qui sera utilisée. Nous mandats notre directrice de s'informer auprès de notre CSSDM.*

► DOSSIERS D'INFORMATION

5. Formation obligatoire CÉ – suite <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/>

Visionnement des capsules suivantes par les membres du

- [Capsule 7 - Verbes utilisés et distinction](#) (2 min.)
- [Régime pédagogique et grille-matières](#) (3 min.)

6. Mot du représentant au comité de parents du CSSDM
 - *Monsieur Hadji Hamidou était absent à la dernière rencontre et n'a pas d'information à transmettre.*
 - *Prochaine rencontre prévue en avril.*
7. Mot des membres du CÉ
 - *Madame Brunet-Laniel précise que M. St-Germain a démissionné*

***Adopter** une proposition, un projet, un document signifie qu'on peut le modifier, l'amender ou le recevoir tel qu'il a été soumis initialement.

***Approuver** une proposition veut dire donner son accord. Si le conseil exprime des réserves, il ne peut modifier une proposition. Celle-ci doit alors être revue et soumise de nouveau au conseil d'établissement.

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT NDF (TEAMS)

Procès-verbal

15 avril 2021

8. Informations données par la direction

- *Projet : Arts de la scène 2021-2022. Souhait de bonifier le programme des Arts de la scène et média. Le volet de « média » étant moins visible, il est souhaité de mettre l'accent sur les arts de la scène. Le programme a été révisé en 8 modules d'une durée de 2 mois chacun et a été bonifié en y incluant la bonification de 5 ou 6 visites d'artistes et un partenariat avec le programme « Les écoles et les arts ». Projet à faible coût, afin d'assurer la pérennité. Il est souhaité de faire connaître les différents programmes aux parents et aux enfants, afin que ce soit présenté comme deux options intéressantes pour les élèves de 6^e année. Les membres du CÉ soulignent cette initiative.*

Covid

- *Rappel des règles liées au port du masque par Mme Bellerose.*
- *Demande de faire une petite corvée pour ramasser les masques jetables dans la cour. Cela sera fait lors d'activités organisées par les enseignants.*
- *La vaccination est débutée chez le personnel de l'école.*

► DOSSIERS DE DÉCISION – CONSULTATION- INFORMATION

9. Service de garde – réglementation 2021-2022 Art. 77.2 *Adoption des règles de fonctionnement des services de garde (pour l'an prochain)*

- *Cette année, lorsque les enfants sont en isolement, les frais de garde ne sont pas maintenus.*
- *Information sur : les frais liés au service de garde, les différents contextes, les heures d'ouverture et fermeture, les modalités de paiement (internet – chèque), les règles pour quitter le SDG, les règles de circulation, les consignes sur les absences, sur les conditions de remboursements en cas d'absences prolongées, des mesures disciplinaires, sur la tenue vestimentaire, sur les effets personnels (jeux) à apporter à l'école, sur les règles pour les lunchs : thermos, contenant en verre, sur les bonnes alimentations, les allergies et états de santé des enfants, l'administration des médicaments, les reçus d'impôts.*
- *Cette année il y a eu une légère baisse des inscriptions au SGD.*
- *Périodes de devoirs toujours offertes.*
- *Beaucoup de remplacement du personnel en ce moment, à cause de la COVID. Oblige à former de plus grandes bulles.*
- *62 % des inscriptions faites sur Mosaique. 213 enfants réguliers et 104 sporadiques.*
- *Diminution des effectifs à prévoir.*
- *Il y a une augmentation des frais de retard après 18hr, qui passe de 1,50\$ à 1,65 / minute*
- *Catherine Brunet propose l'adoption. Claudine St-Amour seconde.*

10. Plan d'effectif du personnel professionnel et de soutien 2021-2022

- *Art. 88 et 110.2 Approbation de la mise en œuvre des services complémentaires et particulier*
- *Statu quo sur les services offerts à l'école.*

***Adopter** une proposition, un projet, un document signifie qu'on peut le modifier, l'amender ou le recevoir tel qu'il a été soumis initialement.

***Approuver** une proposition veut dire donner son accord. Si le conseil exprime des réserves, il ne peut modifier une proposition. Celle-ci doit alors être revue et soumise de nouveau au conseil d'établissement.

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT NDF (TEAMS)

Procès-verbal

15 avril 2021

- *2 postes d'orthopédagogues. Un poste à l'affichage l'an prochain au 1^{er} cycle 60 % d'orthophonie. 100 % psychoéducation, 100 % poste du TES, Soutien linguistique à 30 % – 3 besoins d'élèves.*
- *Catherine Brunet propose. Hadji Hamidou seconde.*

11. Grille-matière 2021-2022

84. Le conseil d'établissement approuve les modalités d'application du régime pédagogique proposées par le directeur de l'école *Art. 86 et 89*

- *Approbation du temps alloué pour les matières obligatoires et à option (pour l'an prochain)*
- *Hadji Hamidou propose, Cathy Patenaude seconde*
- *Échange sur les cours des spécialités.*

12. Calendrier scolaire – horaire de l'école

- *Le calendrier et l'horaire sont en cours d'élaboration*

13. Levée de l'assemblée

Prise de note: Annick Bélisle

Claudine St-Amour, présidente

Line Bellerose, directrice

***Adopter** une proposition, un projet, un document signifie qu'on peut le modifier, l'amender ou le recevoir tel qu'il a été soumis initialement.

***Approuver** une proposition veut dire donner son accord. Si le conseil exprime des réserves, il ne peut modifier une proposition. Celle-ci doit alors être revue et soumise de nouveau au conseil d'établissement.